



N°36
AVRIL 2022

Les brèves Villers d'Avenir

Votre bulletin d'informations municipales



Des élus, membres de la commission « Communication »

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nouveau site en ligne depuis février

Vous pouvez le découvrir soit en allant sur le site de Villers-Bocage comme d'habitude et vous serez redirigés, soit en tapant www.villersbocage14.fr

Il est le fruit d'un travail collectif.

Je remercie les membres de la commission municipale pour leur aide, les agents de la mairie ; en particulier Sonia, Maryline, Olivier qui, d'ores et déjà, actualisent et font évoluer notre site. Je n'oublie pas Odile PATRY qui m'a beaucoup aidée lors de la conception.

Je remercie également les associations, l'Office

de Tourisme, l'école, la Maison de Jeanne pour leur contribution ; ils nous ont fourni des informations à intégrer.

Ce n'est pas fini ; maintenant, il faut faire vivre le site. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions.

Nous travaillons actuellement, en partenariat avec Pré-Bocage Intercom, à la mise en place d'une application afin de vous faire parvenir des informations municipales via votre téléphone portable.

Annie PRÉVEL

VIVRE ENSEMBLE

Sans nuisances sonores

L'article Art. R. 1334-31 de l'arrêté préfectoral précise qu'« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... ». Donc, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Nous vous donnons rendez-vous

Samedi 25 juin 2022

Pour un nouveau moment festif !



(Sous réserve d'acceptation par la Préfecture)

VOS ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT

DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

• Cérémonie du 8 mai

10h : Début de la cérémonie au Monument aux Morts dans le cimetière : levée des couleurs, dépôt de gerbes et remise de médailles, lecture de la lettre du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants. **11h** : **Messe** à l'église de Villers-Bocage.

• Association des Parents d'Élèves

L'apéro-concert se tiendra le **vendredi 13 mai 2022**, Place de Gaulle à Villers-Bocage à partir de 19h. Il sera animé par le groupe « Duo scoop » composé de la chanteuse Hélène DOR et de son guitariste Alain. Une buvette et un stand saucisses-frites seront proposés sur place.

• Association Collectionneurs du Pré-Bocage

Une bourse d'échanges de capsules de champagne est organisée par l'association des « Collectionneurs du Pré-Bocage » le **jeudi 26 mai 2022** (Ascension) à la salle des fêtes d'Épinay-sur-Odon.

• Tournoi de football

« Le festival Michel DEROIN »

Après deux années blanches dues à la crise sanitaire, l'US Villers-Bocage organise les **28 et 29 mai** son traditionnel tournoi. Durant ces deux journées, de nombreuses équipes de jeunes (U7 à U13) venues de toute la région Normandie vont se rencontrer sur le complexe sportif municipal. C'est incontestablement une grande fête du football et qui plus est encore plus importante cette année pour fêter les 100 ans du club. N'hésitez pas à venir encourager nos jeunes footballeurs issus de notre école de football. Différentes animations, buvette et restauration sur place.

• U.C.I.A.

À l'occasion de la **Fête des Mères, le dimanche 29 mai** et pour la **Fête des Pères, le dimanche 19 juin**, l'UCIA organise deux tirages au sort pour tout achat chez les commerçants participants. De nombreux lots sont à gagner offerts par l'UCIA : entrées au zoo, au Soupterriscope, au cinéma, soins beauté...

• Amicale de Villers-Bocage pour le don du sang bénévole

L'établissement français du sang connaît actuellement une période difficile pour répondre aux besoins en produits sanguins dans les hôpitaux. Il est au bord de la réserve de sécurité. Nous vous attendons donc pour donner votre sang au centre Richard-Lenoir de Villers-Bocage le **mercredi 29 juin 2022** de 15h30 à 19h30.

• Association des Parents d'Élèves

La kermesse de l'école se déroulera le **samedi 2 juillet**. La journée commencera avec le spectacle des enfants le matin suivi d'un repas proposé par l'APE. Des stands de jeux sont prévus l'après-midi.

NOUVEAU COMMERCE « Ludicity »



« Ludicity », 1 rue du Marché, remplace « Les joues à bisous » désormais au 8 rue Pasteur.

TERRITOIRE SONORE :

Les grandes oreilles au Parc de l'Écanet

Le projet pensé pour le parc de l'Écanet est une installation en bois à l'échelle du paysage. À mi-chemin entre la mini-architecture et le mobilier, son allure intrigante et sa forme concave invite le promeneur à s'asseoir en son sein pour écouter et observer la portion du paysage vers laquelle la structure est orientée. Lorsque l'on se place à l'intérieur de cette « grande oreille », on expérimente donc son acoustique, c'est-à-dire sa manière singulière de recueillir le son. On découvre en même temps un point de vue. Son placement dans l'espace propose en effet une perspective choisie sur le parc. L'architecture est conçue pour que l'on puisse s'y installer confortablement et expérimenter dans la durée le son qu'elle recueille.

Territoire sonore est un projet de parcours artistique comportant cinq oeuvres réparties sur le territoire de Pré-Bocage Intercom. Le parcours est prévu à partir du 18 juin, jour de l'inauguration, jusqu'à l'automne 2022. Chaque oeuvre est issue de la collaboration entre des musiciens de l'OMEDOC et des artistes visuels du collectif Manoeuvre. L'ensemble des oeuvres partage une intention commune : celle de produire une rencontre surprenante dans l'espace public pour inviter le visiteur à l'écoute attentive de son environnement sonore.

L'orientation du projet résulte d'expériences d'écoute menées in-situ par notre équipe. Munis d'appareils audio, nous avons cherché dans l'environnement du parc de l'Écanet des portions du paysage sonore qui nous sont habituellement inaccessibles : par exemple les sons de l'environnement aquatique du plan d'eau, écoutés via un microphone immergé, ou les ultrasons des chauves-souris, traduits pour l'oreille humaine avec un outil électronique. En adoptant littéralement la forme de prothèses démesurées, LES GRANDES OREILLES est une installation qui propose de nous confronter à des perceptions étrangères, inhumaines : celles de la faune que l'on peut croiser au sein d'un parc public, au quotidien, parfois sans même s'en apercevoir.

5 INSTALLATIONS - 5 LIEUX - 5 ARTISTES :

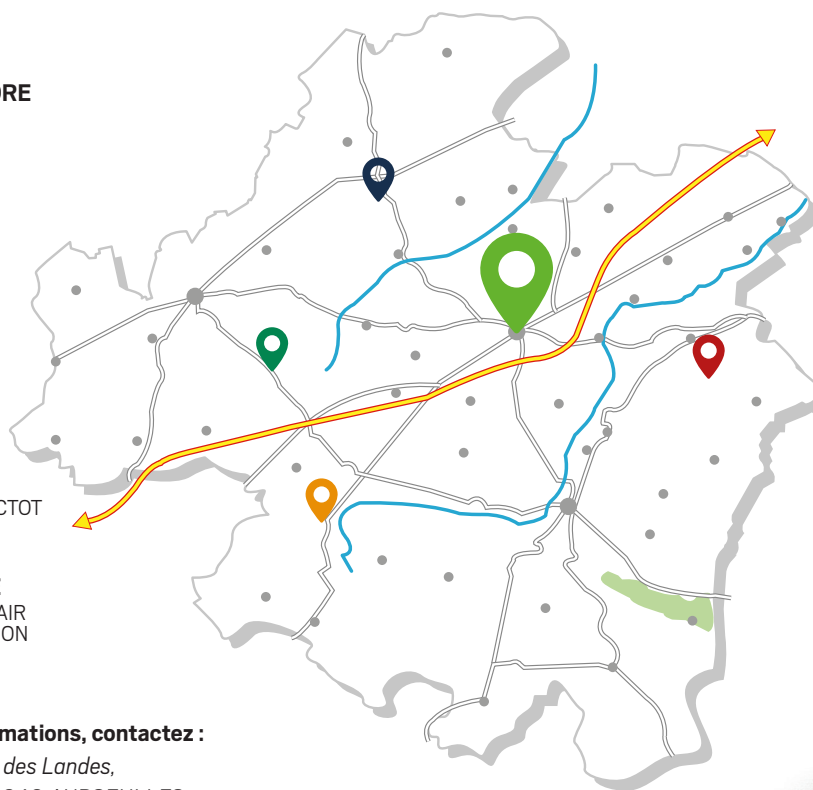
CABANE À MASSAGE SONORE
ÉTANGS DE CRAHAM
CAHAGNES

ORÉE
PIERRE DIALAN
JURQUES

LES GRANDES OREILLES
PARC DE L'ÉCANET
VILLERS-BOCAGE

VOX II
TERRAIN DE BOULES
SAINT-GERMAIN-D'ECTOT

HYPERTONNERRE
CHAPELLE SAINT-CLAIR
BANNEVILLE-SUR-AJON



LES PORTEURS DU PROJET :

- PBI Pré-Bocage Intercom
- Le DOC Association
- Le Doigt dans l'Oreille du Chauve
- OMEDOC : Orchestre de Musique Expérimental du DOC
- Collectif Manoeuvre

LES SOUTIENS :

Dans le cadre de Infusion/Effusion artistique en Normandie (dispositif Recherche/Action sur 18 mois initié par l'ODIA Normandie, en réponse au fonds d'urgence culturel, volet 2 de la Région Normandie avec le soutien de la DRAC Normandie, de la SACEM pour le volet musique, et des départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados).

Pour obtenir plus d'informations, contactez :

Le DOC, 24 rue de la Croix des Landes,
Saint-Germain-d'Ectot 14240 AURSEULLES
02.31.96.61.45 - contact@le-doc.fr

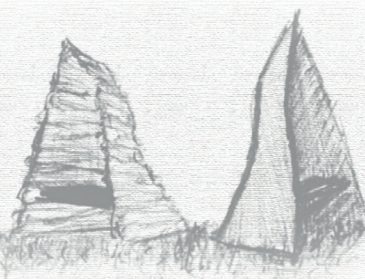
L'OFFICE DE TOURISME accueil « Le DOC »

...qui expose le carnet de bord de son projet de « Territoire sonore ».

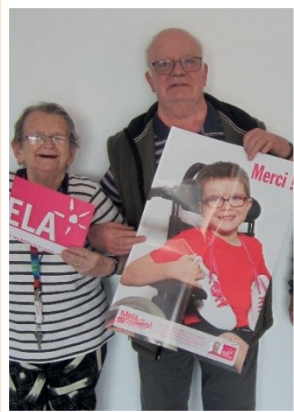
Bureau de Villers-Bocage, Place de Gaulle, 02.31.77.16.14,
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr.

Horaires d'ouverture jusqu'au 30 juin : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le samedi de 9h30 à 12h30.

Puis à partir du 1er juillet : du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h.



La Maison de Jeanne en action !



La Mobil'Aînés® se tiendra le 2 juin 2022 à 14h, ouverte à toutes personnes de plus de 65 ans, renseignements et inscriptions au 06.40.82.27.86.

C'est une marche ambiancée, organisée en binômes intergénérationnels : un jeune accompagne un sénior muni d'un déambulateur ou d'une canne. L'originalité est le choix délibéré de l'humour bienveillant pour aborder la question de la place des âgés dans notre société. Bien qu'étant volontairement décalée, conviviale et bon enfant, cette marche est avant tout un message positif où le sens et les valeurs sont posés : partage, inclusion, lutte contre l'isolement, préservation des capacités et de l'autonomie.

Le parcours fait une boucle de 400 m : un départ et une arrivée Place Maréchal Leclerc en passant par la Place de Gaulle. Des animations et une pause gourmande seront proposées aux participants.

À l'initiative de Morgane LECHEVREL, aide-soignante, les habitants mettent leurs baskets le 9 juin pour faire le tour de La P'tite colline au profit de l'association ELA.

Ils participaient déjà à la dictée mais cette année c'est en marchant que les habitants récolteront des fonds pour l'association européenne contre les leucodystrophies. Alliant verticalité et projet associatif, cette action permettra à chacun (visiteur, famille, partenaire, habitant) de verser un don à l'association, couplé à un tour du nouveau jardin aménagé à l'entrée de La Maison : la P'tite colline.

PÔLE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL À VILLERS-BOCAGE

Ouverture courant juin 2022

Après près de dix-huit mois de travaux, le pôle de santé intercommunal, situé sur la place de l'ancien marché aux bestiaux, ouvrira ses portes courant juin 2022. L'ambition des élus communautaires : lutter contre la désertification médicale.

Ce Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire* (PSLA), permet de regrouper une offre médicale composée de médecins généralistes, infirmiers et autres paramédicaux. L'objectif est de disposer d'une offre de soins adaptée aux besoins du territoire, de répondre aux attentes de la population, tant qualitativement que quantitativement. Il s'agit également d'organiser un réseau de professionnels de santé pour améliorer le suivi de la prise en charge du patient, et de créer des conditions favorables à l'accueil de nouveaux professionnels de santé difficiles à capter en milieu rural.

Le PSLA bi-site Villers-Bocage/Val d'Arry, validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région Normandie, le Département du Calvados et l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML), a été piloté par Pré-Bocage Intercom en étroite collaboration avec l'équipe des professionnels de santé des deux communes. Le PSLA comprend donc deux bâtiments : le pôle central de Villers-Bocage qui ouvrira courant juin 2022 et le site de Val d'Arry (Noyers-Bocage) qui a ouvert ses portes en juillet 2021. Au total, une cinquantaine de professionnels de santé sera présente sur les deux sites.

Près de trente professionnels de santé attendus à Villers-Bocage.

Le pôle de santé intercommunal de Villers-Bocage, d'une surface de 1 300 m² au total, comprend un rez-de-chaussée et un étage. Il accueillera, à terme, près d'une trentaine de professionnels : médecins généralistes, infirmiers, sages-femmes, orthophonistes, podologue, neuropsychologue, psychologues, psychomotricienne, diététicienne... Des cabinets sont encore disponibles à la location.



Projection du futur Pôle de Santé intercommunal de Villers-Bocage. © Images-in-situ, DHD, ArtImage3D/ADEPE 2019

Un bâtiment à énergie positive

Cette construction s'inscrit dans la stratégie territoriale de la communauté de communes, en faveur de la transition énergétique du territoire (Plan Climat Air Énergie Territorial). En effet, soucieux d'être exemplaires en matière de développement durable, les élus de la communauté de communes, ont souhaité que ce bâtiment soit en adéquation avec les nouveaux standards en matière environnementale. Le pôle de santé produira plus d'énergie qu'il n'en consommera pour son fonctionnement et ce grâce notamment à une toiture de panneaux photovoltaïques, réalisée avec le partenariat du SDEC Energie.



Projection du futur Pôle de Santé intercommunal de Villers-Bocage. © Images-in-situ, DHD, ArtImage3D/ADEPE 2019

Le PSLA bi-site Villers-Bocage/Val d'Arry représente un investissement de 3 845 000 € (HT) porté par la communauté de communes Pré-Bocage Intercom avec le soutien financier de l'État, la Région Normandie, le Conseil départemental du Calvados, l'Europe, les communes de Villers-Bocage, Val d'Arry et le SDEC Energie.

* Les Pôles de Santé Libéraux Ambulatoires (PSLA) consistent à regrouper des professionnels de santé autour d'un projet de santé et d'un projet professionnel. Ce mode d'exercice largement plébiscité par les jeunes professionnels contribue à maintenir et consolider l'accès à des soins ambulatoires en proximité sur les territoires fragilisés.

Viabilisation des Noires Terres

• **Aménagement aux Noires Terres** : les travaux de viabilisation de l'îlot nord de la zone d'activités des Noires Terres, réalisés pour Pré-Bocage Intercom, sont maintenant terminés. 15 parcelles vont être commercialisées. • **Éclairages à l'école** : les classes du rez-de-chaussée de l'école primaire ont été équipées d'éclairage led afin d'apporter, avant tout, plus de confort visuel aux élèves mais aussi de réaliser des économies d'énergie et de réduire l'émission de gaz à effet de serre. Le montant des travaux s'élève à environ 40 000 € (HT) subventionnés à hauteur d'environ 16 000 € par l'État. La commune envisage de poursuivre l'installation pour les classes du 1er étage cette année. • **Caméras** : 8 nouvelles caméras de vidéo-protection ont été installées à différents endroits de la commune ; cela porte à 22 le nombre total de dispositifs.



MOMENT DÉTENTE ET PARTAGE Blés d'Or & Scrabble



Si vous aimez jouer à la belote, au tarot, aux dominos ou encore au « Triominos », rejoignez les Blés d'Or. Les adhérents se retrouvent au Centre Richard-Lenoir, dans le « petit salon » tous les mardis de 13h30 à 17h30 et les jeudis, tous les 15 jours, de 13h30 à 17h30 ; un goûter est offert en fin d'après-midi le jeudi. C'est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. **Contact** : Juliette HOUIVET, Présidente - 06.16.15.00.32.

Si vous préférez jouer au scrabble, les membres du Club de scrabble se réunissent 1 fois par semaine le mercredi à partir de 14h au Centre Richard-Lenoir également dans le « petit salon ». Ils jouent en duplicate. Si vous souhaitez venir voir, participer, vous serez les bienvenus ! **Contact** : Simone LAIMAN, Présidente - 06.85.58.31.56 - simonelaiman@wanadoo.fr.

OFFICIALIZATION

Signature de la convention Villages-Étapes 2022

Jeudi 17 février, Bertrand OLLIVIER, président de la Fédération Française des Villages-Étapes, et Stéphanie LEBERRURIER, maire de Villers-Bocage, ont signé la convention qui officialise la tenue de l'assemblée générale nationale des Villages-Étapes les 28, 29 et 30 septembre prochains.

Un événement important pour faire la promotion de notre commune, seul Village-Étape du Calvados et faire rayonner le territoire !



Bertrand OLLIVIER, Stéphanie LEBERRURIER, Serge PIERRE, conseiller municipal délégué en charge de Villages-Étapes.



La rencontre s'est tenue en présence de Madame GOURNAY-LECONTE représentant la région, de Sylvie LENOURRICHEL et Christian HAURET, conseillers départementaux, d'élus de Villers-Bocage, de membres de l'Office de Tourisme et de l'UCIA (Union Commerciale Industrielle et Artisanale), de Didier DEVESTÈLE, de Julien GUERTON, commerçants à Villers-Bocage, d'Aymeric POUPEL pour la société Nexity et de Véronique BOURDIN, maire-adjointe de Villedieu-Les-Poêles.

État civil

Naissances : GOUVILLE Romy, BASNEL Alice

Mariage : MARIE Mickaël et FOUILLEUL Patricia

Décès : CHAILLON Madeleine, CAILLET Alfredine, HUE Simone, LEPOITTEVIN Maurice, LECHARTIER Maurice, DEBON Elisabeth, DESRAMÉ Guy, LE GOURD'HIER Gilberte, CLAVIER Jacques, HAMEL Odette, GUERNIER Raymond, ROGER Rolande, LESALLE Christiane, MARIETTE Madeline, MOUCHEL Jean, BIRETTE Roger, PIRÈS Joseph, BINDEL Catherine, MARIE Thérèse, LE COINTE Marcel, BOHÈRE Thérèse, PINSON DE VALPINÇON Marguerite, AUBRÉE Jacky

HOMMAGE À CATHY BINDEL

Nous pensons aux proches de Cathy BINDEL, décédée le 17 mars 2022. Madame BINDEL avait rejoint notre collectivité en 1996. D'abord stagiaire, elle est titularisée en 2003. Après avoir secondé Madame Léone LECANU, elle lui succède et devient ainsi responsable du service de restauration scolaire. Appréciée de tous, Madame BINDEL était un agent autonome, dynamique, bienveillant et très méticuleux.

